

# Demande d'adhésion à la Charte ANC des Côtes d'Armor pour les producteurs de granulats

---

## 1. Identité de l'entreprise

Nom de l'entreprise

---

---

Adresse

---

---

Raison sociale

---

---

Téléphone laboratoire

---

---

Numéro SIREN

---

---

Téléphone portable de la personne à contacter

---

---

Code APE

---

---

Télécopie

---

---

Nom du Chef de l'entreprise

---

---

Courriel

---

---

## 2. Type(s) de granulat(s) fourni(s)

Sable pour l'assainissement non collectif  
*Appellation commerciale du produit :*

---

Granulats autres (mis en œuvre en  
assainissement non collectif)  
*Appellation(s) commerciale(s) du(des)  
produit(s) :*

---

---

---

---

Je Soussigné(e)

---

Agissant pour

---

Au titre de

---

- Déclare les renseignements ci-dessus exacts
- Déclare avoir pris connaissance des engagements de la Charte ANC des Côtes d'Armor et y adhère sans réserve
- Sollicite l'adhésion à cette charte pour l'année \_\_\_\_\_
- Souhaite que le comité de suivi publie le nom de mon entreprise sur la liste des producteurs de granulats adhérents
- Accepte que le nom de mon entreprise soit retiré de cette liste lorsque des manquements aux engagements à cette charte auront été identifiés, et cela sans indemnités.

Fait à

le

Signature

---

Cachet de l'entreprise

### 3. Pièces à fournir

- La présente demande dûment complétée
  - ➔ **Pour le sable présentant un coefficient d'uniformité (CU) compris entre 3 et 6**
- 5 courbes granulométriques présentant le fuseau normatif du DTU 64.1 en vigueur, et réparties sur une année civile avec un intervalle minimal de 3 mois entre chaque contrôle (taux de fines <3% au tamis 0,063 mm)
  - ➔ **Pour les gravillons (et pour chaque produit référencé) dont la granulométrie est comprise entre 10 et 40 mm**
- Une analyse annuelle du taux de fines (0,063 mm) inférieur à 1% (<1%)
- Un test annuel de Los Angeles (dureté de la roche) inférieur à 30 (<30)

### 4. Dossier à retourner au secrétariat de la Charte pour un assainissement non collectif de qualité

Conseil Départemental des Côtes d'Armor  
Direction de l'Environnement  
SATESE  
9 place du général de Gaulle  
CS 42371  
22023 Saint Briec cedex 1